

EMPLOI / 2e affichage

Animatrice ou animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire

Numéro d'affichage :	ARH2122-145
Catégorie d'emploi :	Professionnel
Statut :	Remplacement à temps partiel jusqu'au 10 janvier 2023
Horaire :	17,5 heures par semaine
Secteur :	École C.-E.-Pouliot, Gaspé La personne retenue aura à se déplacer dans certaines écoles du territoire de la Côte-de-Gaspé
Supérieur immédiat :	La direction de l'école
Rémunération :	Selon la convention collective du personnel professionnel 1 ^{er} échelon : 47 886 \$ 18 ^e échelon : 79 426 \$
Entrée en fonction :	Dès que possible
Exigence :	Scolarité : Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié comportant principalement des cours dans les domaines suivants : - spirituel ou religieux; - social.

Nature du poste:

L'emploi d'animatrice ou animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire comporte plus spécifiquement l'élaboration et la réalisation de programmes d'activités à caractère communautaire, humanitaire, spirituel et religieux visant à favoriser chez les élèves le développement d'une vie spirituelle autonome et responsable et leur contribution à l'édification d'une société harmonieuse et solidaire dans le respect des droits et libertés de conscience et de religion.

Attributions caractéristiques :

L'animatrice ou l'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire conçoit, planifie, organise et anime des activités qui permettent aux élèves de développer leur vie spirituelle et leur conscience sociale, de participer à l'amélioration de leur milieu et de la société, ainsi que d'établir des liens entre leur vie spirituelle et leur engagement communautaire.

Elle ou il accompagne individuellement ou collectivement les élèves qui ont besoin d'approfondir des questions particulières ou de solutionner des difficultés rencontrées au plan de leur vie spirituelle et de leur engagement communautaire.

Elle ou il sensibilise l'ensemble des partenaires de l'école à la responsabilité qui leur incombe de faciliter le cheminement spirituel de l'élève; elle ou il informe et conseille la direction sur la réalité et les besoins des élèves par rapport à leur vie spirituelle et leur engagement communautaire.

Elle ou il se concerte avec les autres intervenantes et intervenants du milieu scolaire et soutient ceux-ci, le cas échéant, par des activités qui répondent à leur besoin d'information ou de formation au sujet de la vie spirituelle et de l'engagement communautaire des élèves.

Elle ou il participe à la conception et la diffusion de l'information aux parents et aux organismes présents dans la communauté sur les différents aspects du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire et, le cas échéant, se consulte avec eux pour favoriser le développement des élèves aux plans de leur vie spirituelle et de leur engagement communautaire.

Soumettre une candidature :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné de relevés de notes et diplômes, ainsi que d'une lettre de présentation, par courriel à l'adresse qui suit, au plus tard le **2 février 2022 à 16 h** : cvprofessionnel@cschic-chocs.qc.ca.

Vous devez également consulter la liste des documents obligatoires à transmettre pour que nous puissions considérer votre candidature.

Le Centre de services scolaire des Chic-Chocs remercie tous les candidats de leur intérêt. Seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Le Centre de services scolaire des Chic-Chocs se réserve le droit de faire passer un examen de français qui devra être réussi selon les exigences.

Le Centre de services scolaire des Chic-Chocs a un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les personnes handicapées ainsi que les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Tout nouvel employé au Centre de services scolaire des Chic-Chocs doit se soumettre à la vérification des antécédents judiciaires tel qu'il est prévu dans la loi.

Affichage le 2022-01-24